



Compte rendu par la FéRue

*Lyna Ainsar, Mathieu Dochtermann,
Charlène Helleboid, Sarah Mathon*



13-14-15 mai 2024

Sommaire

- 3** | Plénière d'ouverture : culture et solidarité, l'urgence d'agir en commun !
- 4** | Libertés associatives : un problème, des solutions... (1/2)
- 5** | Renforcer la protection sociale dans la culture ! Oui alors comment ?
- 6** | Pour mieux faire solidarité, résister et créer avec les droits culturels !
- 8** | Comment prendre soin de nos relations grâce aux droits culturels
- 10** | L'art au service de la revendication politique des personnes concernées
- 11** | Défendre la liberté d'information : La bataille des médias indépendants
- 14** | S'outiller autour du focus FestiSol 2024 : environnement et droit des peuples
- 16** | Oralisation du langage inclusif
- 18** | Lutter contre le racisme systémique dans l'art et la culture
- 20** | Transmettre les valeurs d'égalité et de diversité à l'enfance et la jeunesse : la démarche de RamDam
- 21** | Prendre soin : comment lutter contre les rapports de domination dans nos collectifs ?
- 23** | Eco-fiction : atelier d'écriture
- 25** | Itinérances artistiques en territoire : coconstruire entre compagnies, lieux et collectivités
- 26** | Levée de fonds : construire des outils financiers de mutualisation et de coopération pour l'acquisition et la réhabilitation des lieux

Plénière d'ouverture : culture et solidarité, l'urgence d'agir en commun !

Lundi 13 mai de 13h30 à 16h30

ANIMATION

- **Alban COGREL**, directeur de la [FAMDT](#), Fédération des Actrices et Acteurs des Musiques et Danses Traditionnelles, co-Président de l'UFISC
- **Noura ELOUARDI**, Coordinatrice Exécutive du [CRID](#)

INTERVENANT·ES

- **Aurélie BESEVAL**, Chargée de mission « Eau & culture » à [Eaux et Rivières de Bretagne](#)
- **Benoît CAREIL**, Adjoint à la culture de la Ville de Rennes
- **Jean-Louis LAVILLE**, Economiste titulaire de la [chaire Économie Solidaire du CNAM](#), Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris.
- **Denez MARCHAND**, Vice-Président du département d'Ille-et-Vilaine, en charge de la Culture, de la promotion des langues de Bretagne et de la lecture publique.
- **Naïma YAHY**, Auteure, Historienne et Chercheuse associée à l'Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS) de l'Université de Nice Sophia Antipolis

La plénière d'ouverture de POP MIND a donné la parole à plusieurs intervenant·es, qui autour du fil rouge des rencontres « *Culture et solidarité, l'urgence d'agir en commun* », ont souhaité s'interroger autour des défis actuels et faire mouvement, préserver la solidarité et la dignité de tous·tes.

« Ouvrir les yeux, lever les poings, se serrer les coudes ! »

Naïma YAHY parle d'une crise de l'accueil, pas d'une crise migratoire.

Sur la question de la solidarité, Jean-Louis Laville affirme qu'elle est la réalisation de la fraternité, et qu'elle est remise en cause. Le néolibéralisme n'est pas un projet économique mais un projet d'agencement de société. La « solidarité » d'extrême droite c'est la solidarité du clan, de la famille : elle est excluante.

La crise ne conduit pas à des améliorations : elle crée des peurs et des tentatives plus réactionnaires. La solidarité démocratique concerne tous les êtres vivants.

→ Aller vers l'auto-organisation collective et citoyenne.

Pour en savoir plus, lire la tribune du collectif POP MIND x Festivals sur [Politis](#).

Libertés associatives : un problème, des solutions... (1/2)

Lundi 13 mai de 16h30 à 18h30

ANIMATION

• **Jean-Baptiste JOBARD**, coordinateur de L.A.Coalition-Observatoire des Libertés associatives, délégué général du [Collectif des Associations Citoyennes](#) (CAC)

INTERVENANT·ES

- **Thierry ABALÉA**, président du [Mouvement associatif de Bretagne](#)
- **Sarah BATTEGAY**, directrice de [COIN COIN PRODUCTIONS](#), membre du Conseil National du [SMA](#) (Syndicat des Musiques Actuelles) en Région AURA et du CA de [l'UFISC](#)
- **Emma MARC**, chargée de mission pour le CAC sur la démarche DMS Droits et Mouvements Sociaux.

« La meilleure défense c'est l'attaque »

Il y a une différence entre la liberté d'association et les libertés associatives. Les libertés associatives, ce ne sont pas la capacité de créer des associations (liberté d'association) mais **de les faire vivre**.

Les associations font face à plusieurs types d'attaques (disqualification, attaques réputationnelles, matérielles, judiciaires, coupes de subventions et sanctions, etc.). Deux exemples ont été cités pour illustrer ces attaques :

→ La cie Arlette Moreau s'est vue refuser une subvention par la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité) pour cause « d'engagements militants non conformes au respect des lois de la république » (voir [ici](#) et [là](#))

→ Le Préfet de la Vienne avait contesté des subventions octroyées par la ville de Poitiers et par le Grand Poitiers en 2022 à Alternatiba Poitiers en invoquant le non-respect du Contrat d'Engagement Républicain (CER). Alternatiba Poitiers a finalement obtenu gain de cause (voir [ici](#) et [là](#)).

Nous faisons face à un affaiblissement des libertés associatives et à la marchandisation des associations.

Pour aller plus loin, un espace ressources est disponible sur le site du CAC : [Droits & Mouvements Sociaux, un espace de travail au service de l'outillage juridiques des assos](#).

Renforcer la protection sociale dans la culture ! Oui alors comment ?

Mardi 14 mai de 16h30 à 18h30

ANIMATION

• **Julien LEVY**, Membre du Conseil d'Administration du [RIF](#), réseau des musiques actuelles en IDF, Directeur artistique de l'association [Club de Smurf](#)

INTERVENANTS

- **Rémy CARDINALE**, Membre référent du Groupe Culture de Réseau Salariat, Artiste Musicien
- **Jean-Baptiste JOBARD**, Délégué général du Collectif des Associations Citoyennes
- **Bertrand KRILL**, Président d'honneur de l'UFISC

2 enjeux pendant l'échange :

- Comment se sont construits les droits ?
- Comment les préserver et les élargir ?

Réseau Salariat a fait un séminaire pour une sécurité sociale de la culture (Statut de l'artiste ; Régime de l'intermittence ; privé/public ? ; conventionnement) et les problématiques qui traversent ces points comme le lien de subordination des contrats dans le salariat, assurance chômage intermittence concernant les annexes 8 & 10.

→ En 1981 le passage de l'intermittence devant justifier de 1000h par an passe à 507h par an

→ Il faut justifier la légitimité de ces droits et lutter contre la croyance que le·la chômeur·euse intermittent·e ne produit rien, donc coûte sur ses périodes de chômage

→ Dans un système capitaliste, on est rémunéré·e pour les tâches effectuées, et non pour la personne que l'on est : « Je mérite mon salaire »

→ La question de la qualification s'oppose également au travail concret : Le travail artistique se fait réellement et concrètement au moment où il est le moins rémunéré (au moment de la création), mais le moment qui nécessite moins de recherche et de travail (au moment des tournées) est bien plus payé

Luc Carton : « Crédit Temps Citoyenneté »

Jean-Baptiste Jobard : Socle de sérénité des associations

→ Qu'est ce qui justifie les moyens de vivre son existence ?

Ressources : [La bataille de la sécu](#) (Nicolas Da Silva) ; [En travail, Conversation sur le communisme](#) (Bernard Friot, Frédéric Lordon)

Pour mieux faire solidarité, résister et créer avec les droits culturels !

Lundi 13 mai de 16h30 à 18h30

ANIMATION

- Loane OGER, Chargée de mission à [Horizons solidaires](#)
- Audrey VICENZI, Chargée de projet ECSI (Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) à [Gescod](#), réseau régional multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationales – Grand Est

INTERVENANT·ES

- Jean-Pierre CHRÉTIEN-GONI, Metteur en scène, Anthropologue, Directeur à [Le Vent se lève !](#) Zone libre d'art et de culture éthique et solidaire
- Cécile OFFROY, Sociologue, Maîtresse de conférences associée à l'Université Sorbonne Paris Nord, Chargée d'études à [Opale-CRDLA Culture](#)

Exercice “boule de neige” :

- Définir individuellement les droits culturels
- Se confronter en binôme et arriver à une définition commune
- Puis se confronter à deux binômes... puis quatre... et ainsi de suite...

Pas de définition clairement arrêtée à la fin de la première heure mais des idées intéressantes.

Pitch :

- Les droits culturels font partie des droits humains fondamentaux depuis 1948
- Renouvellement du regard sur les personnes, leur dignité, leurs modes de vie
- Lutte pour la diversité des pratiques artistiques et culturelles, mais au-delà : solidarité, intersectionnalité...
- Boîte à outils d'alternative et de résistance ?

Débat avec les invité·es

Question : qu'est-ce que sont les droits culturels ?

• Cécile OFFROY : 2 choses me frappent dans les mots clés au tableau : prescriptif et bien-pensant avec une notion d'horizon du bien alors que les droits culturels c'est tout sauf une boîte à outils, c'est une éthique de la relation ! (+ cette éthique confronte sans arrêt des valeurs aux pratiques, c'est là que se jouent les rapports de domination, les droits culturels peuvent être révélateurs de rapports sociaux) + “faire humanité ensemble” ça fait référence à quoi ? ([réf. à Souleymane Bachir Diagne](#) ?)

• Jean-Pierre CHRÉTIEN-GONI : Plutôt parler des humanités ? pas une seule humanité ? attention à l'universalisme ! est-ce qu'il y a même possibilité de langage commun ? qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire humanité commune, quand il y a des gens qui n'ont pas de moyen de parole, qui n'ont plus aucune mémoire de court terme et ne peuvent plus avoir de conversation ? comment alors trouver un espace commun ? // cas pratique : Fleury Mérogis, on laisse les détenu·es choisir le thème et la méthode, un type vient avec

un texte d'inspiration 100% salafiste, qu'est-ce que je fais ? les droits culturels, c'est exactement à cet endroit, celui de la friction, comment être dans la position de celui qui entend toutes les humanités et mettre ses propres limites : les droits culturels c'est là qu'on laisse apparaître toutes les tensions possibles, écouter l'autre c'est accepter d'être emmerdé par l'autre // attention à ne pas être juste dans le folklore

- Jean-Pierre CHRÉTIEN-GONI : Qu'est-ce que c'est un droit ? est-ce un droit opposable ? peut-on aller au tribunal, pourquoi comment lequel ? est-ce un autre type de droit ? Il y a des droits auxquels on ne pense pas parce que nous n'en sommes pas privé·es. On a besoin de discuter des mots, de les mettre à l'épreuve, mais il faut aussi confronter la théorie au terrain.

Comment prendre soin de nos relations grâce aux droits culturels

Lundi 13 mai de 14h à 18h

ANIMATION

- Alice-Anne JAENDEL, [Observatoire des politiques culturelles](#)

INTERVENANTS

- Jean-Pierre CHRÉTIEN-GONI, Metteur en scène, Anthropologue, Directeur à Le Vent se lève ! Zone libre d'art et de culture éthique et solidaire
- Mickaël ROY, Chargé de mission droits culturels et développement territorial à « [Tôt ou t'art](#) » réseau culturel solidaire alsacien, chef de projet pour l'association Emmaüs Scherwiller en Alsace

Objectif de l'atelier :

Déplier les notions de « dignité » (un mot qui apparaît à plusieurs reprises dans la Déclaration de Fribourg (2007) posant le cadre juridique et éthique des droits culturels) et de « vulnérabilité » à travers l'examen concret d'expériences de vie et de situations pratiques émanant des participant·es : acteur·ices du social, de la culture, de la santé, de la solidarité...

Après un temps de mise en relation informelle de tous·tes les participant·es, les deux invités font le partage d'une expérience mettant en œuvre les droits culturels.

Intervention de Mickaël Roy

Mickaël Roy fait le partage d'une expérience avec la communauté Emmaüs Scherwiller en Alsace. Après plusieurs rencontres et un long temps passé avec les membres de la communauté Emmaüs, Mickaël Roy prend acte de la demande faite par la communauté d'organiser une manifestation afin que ses membres soient mieux compris et identifiés par les habitant·es proches de la région du centre Emmaüs. Le signal envoyé par les membres de la communauté est : la demande de reconnaissance. Il leur propose alors la rencontre avec une artiste, afin de créer une manifestation à teneur artistique dans 2 objectifs : éviter les OQTF (Obligation de quitter le territoire français) de certain·es membres et passer par un message festif pour accéder à cette demande de reconnaissance et de dignité. Il explique l'importance du temps long passé par l'artiste au sein de la communauté avant de mettre en place un cahier des charges. Un long temps d'infusion de 6 mois avec des temps formels et informels a d'abord lieu. La figure de l'artiste ici fabrique de la relation. Puis un planning et une contractualisation sont mis en place. À l'issue du projet, les membres de la communauté Emmaüs se considèrent reconnus dans leurs identités individuelles et collectives (ITW individuelle + création de la manifestation collective et rencontre avec un public). La réciprocité a eu lieu avec des apports mutuels sans crainte de perdre quoi que ce soit d'un côté comme de l'autre. En conclusion, Mickaël Roy nomme les limites d'un tel projet : Si l'instant du projet (même d'une longue durée de deux ans) a été un succès, que se passe-t-il après pour ces personnes en situation de grande précarité ?

Intervention de Jean-Pierre Chrétien-Goni

Jean-Pierre Chrétien-Goni fait une introduction sur les notions en question pour cet atelier : dignité et vulnérabilité. Il explique que pour lui les droits culturels sont un garde-fou pour lutter contre la toute-puissance, lutter contre les dominations, refuser d'être nous-mêmes des armes de cette toute-puissance. Dès lors, comment nommer les prétendues « empêchées », « éloignées » ... Le mot « vulnérabilité » est intéressant pour cela, pourquoi ne pas les nommer « vulnérables » à condition que l'on s'y inclut. Que l'on se considère « vulnérables » nous aussi. Or, selon lui, le mot « vulnérabilité » va de pair avec le mot « souffrance ».

Suite à cette introduction, il donne plusieurs exemples de projets et d'expériences vécues dont il retire différentes pensées :

- Lors de ces projets, ce qui a lieu est une sorte de présent, là où on est ensemble. Dans la relation à l'instant il se produit quelque chose.
- Mais, selon lui, il ne peut y avoir de « projet » à proprement parlé lorsque tu travailles avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou des autistes ou des migrants ... Dans ces endroits où les artistes ne sont ni espérés, ni attendus, parfois, il ne se passe rien (au sens de la création, de la fabrication d'une œuvre). Il dit : « Mettre en valeur la parole de l'autre, oui, ça on sait faire, mais la personne concernée, elle en pense quoi ? Est-ce qu'elle s'y reconnaît ? ». Donc parfois, il s'agit juste d'entrer dans un lieu en veillant à la dignité des personnes que l'on va rencontrer.
- Travailler à faire humanité ensemble. Arriver en ne sachant pas. Tâcher de faire grandir la relation humaine dans la dignité et le respect de chacun.e. Faire attention à la question du consentement, de l'engagement réciproque. Alors, surgira forcément l'inattendu. Y être attentif-ves. Comment créer les conditions pour que la rencontre « inouïe » ait réellement lieu ?
- Comment rendre compte de telles expériences ? Lui il écrit des journaux de bord. Il fait des récits de ces expériences et conclut que : « Finalement c'est sans doute la seule chose que l'on puisse faire, c'est faire récit ».

Durant cet exposé, Jean-Pierre Chrétien-Goni porte des jugements de valeurs, malgré lui, sur ces publics qu'il a nommé « vulnérables ». Il ne fait pas l'exercice d'éprouver sa propre vulnérabilité et ses propres humilités et pudeur par rapport aux différentes personnes qu'il a rencontré lors de ses projets. Notamment en nous parlant des travailleurs migrants rencontrés au foyer d'Aubervilliers dont il nous montre la vidéo d'un homme filmé, en portrait durant de longues minutes, apparemment sans son consentement ou bien lorsque pour parler du mot « dignité » il se questionne avec nous sur la « dignité » qu'un homme, violeur de sa propre fille, a perdu, lorsque celle-ci lui a signifié son rejet.

Cet homme s'est suicidé en laissant une lettre à sa fille lui expliquant qu'il ne pouvait plus vivre sans son amour ! Jean-Pierre Chrétien-Goni nous questionne sur la dignité de cet homme-là. Le prisme qu'il choisi crée un froid dans l'assistance. Cela lui sera reproché durant les échanges qui suivront. Si bien que l'exercice de définition collective de la « dignité » n'aura pas vraiment lieu, car l'assistance est un peu perdue. L'échange aura plutôt lieu sur les postures de dominations à éviter au cours de tels projets et pour quelles raisons choisir de les mener ou non.

Questionnement personnel : Où sont les personnes participant-es à ces projets ? Si Michaël Roy nous fait entendre les interviews de certaines personnes membres de la communauté Emmaüs où le projet présenté a été mené, afin de faire entendre leurs voix à ce sujet sans parler à leurs places, Jean-Pierre Chrétien-Goni ne nous transmet finalement que son propre point de vue.

L'art au service de la revendication politique des personnes concernées

Lundi 13 mai de 16h30 à 18h30

ANIMATION

- Alice GAELLE, Chargée d'animation et de développement de réseau international au CRID
- Thomas RENAUX, Chargé de mission mobilisations et analyses au CRID, membre du Parlement de rue

INTERVENANT

- Gollé SYLLA, Membre du collectif [Sans-Papiers de Montreuil](#)

Présentation par les animateur·ices et l'intervenant de l'expérience du Parlement de rue pour d'autres politiques migratoires. Dynamique interassociative née fin 2022 dans le cadre de la mobilisation contre la loi Asile et Immigration.

Proposition de réfléchir ensemble au rôle politique de l'art dans la sensibilisation et la mobilisation pour l'accueil et les droits des personnes exilées.

Après la projection du film documentaire retraçant la création et la représentation du Parlement de rue, les débats avec la salle portent sur la dynamique de ce projet et la place des personnes exilées.

Enfin, un débat mouvant sur l'art et les migrations est proposé.

L'idée du Parlement de rue créé par les différents collectifs de sans-papiers et le CRID est inspiré par le Parlement de rue pour les travailleuses domestiques créé en Belgique il y a quelques années. Il s'agit d'un mélange d'art (création d'un spectacle) et de revendication politique. Réaliser un plaidoyer politique plutôt qu'une œuvre, mais utiliser pour cela les outils de la création théâtrale, et inscrire le spectacle dans l'espace public. L'expérience est jugée réussie, tant par les collectifs de sans-papiers que par le CRID. Les porteur·euses du projet ont souhaité réaliser un reportage de l'aventure pour conserver et partager la trace de cet engagement politique et artistique. Ici, l'équipe artistique invitée pour créer le Parlement de rue avec les collectifs de sans-papiers a mis au service son savoir-faire pour faire entendre les revendications des personnes concernées.

Questionnement personnel : S'il s'agit d'un acte militant pour toutes les parties, alors, n'est-on pas en devoir de se poser la question de la rémunération de l'équipe artistique ? Dès lors, pourquoi les personnes participantes et concernées ne percevraient-elles pas une indemnisation pour leur engagement dans ce projet ? Est-ce de la création artistique ? Est-ce de l'engagement politique ? Comment articuler les deux en respectant les droits culturels de chacun·e ?

Défendre la liberté d'information : La bataille des médias indépendants

Mardi 14 mai de 14h à 16h

ANIMATION

• **Jean-Baptiste JOBARD**, Coordinateur de l'Observatoire des Libertés Associatives, Délégué général du Collectif des Associations Citoyennes (CAC).

INTERVENANT·ES

- **Julie LALLOUËT-GEFFROY**, Journaliste à [Splann !](#)
- **Xavier MILLINER**, Coordinateur de [CORLAB](#), coordination des radios locales et associatives de Bretagne
- **Agnès ROUSSEAUX**, Directrice et Journaliste à [Politis](#)

Constat :

- Mauvaise situation de la presse indépendante (comme de l'édition indé d'ailleurs)
- Mainmise de grands groupes qui rachètent la presse

Agnès Rousseaux, Politis rédac cheffe :

- Enjeu à présenter la situation du secteur médiatique en France, les gens ne connaissent pas le détail du problème
 - Problème de concentration entre les mains de peu de personnes, une dizaine de personnes ont fait main basse sur les médias (91% de la presse quotidienne générale aux mains d'une douzaine de personnes / 44% des TV aux mains de 3 groupes industriels) (entreprises d'armes, du luxe, du btp...) → problème de pluralisme de l'info et problématique d'indépendance (quid du journalisme d'enquête ? censure et auto censure)
 - 57% des français·es pensent qu'il faut se méfier de ce que disent les grands médias sur l'actualité → problème démocratique
 - Bolloré par la violence de son raid sur les médias a visibilisé le problème auprès du grand public / il a assez d'espace médiatique pour occuper avec un sujet bricolé de toutes pièces / Bolloré n'est pas une exception mais c'est le plus visible, ce n'est pas nouveau
 - Même razzia dans l'édition, au point que les autorités de concurrence ont dû interdire : l'opération aurait concentré 63% des dictionnaires et 54% des livres de poche
 - Ne pas oublier le contrôle des régies publicitaires qui permet d'étrangler les médias en refusant de placer les pubs dans les médias qu'ils veulent punir
 - Problème d'extrême droitisation des médias : ex. de CNews qui devient un média d'extrême droite alors que c'est une fréquence de la TNT qui est un bien public et qui est liée à un cahier des charges qui oblige au pluralisme → détriment au bien commun
 - Problème d'abrutissement : temps de cerveau disponible, polarisation, clivage, jamais d'analyse causale, polémiques créant la sidération, etc. / gros problème aussi de capture d'une idée de légitimité populaire
 - Aux USA, études sur Fox News qui montrent un impact réel sur le vote à droite : l'arrivée de Fox News crée du vote de droite !
 - Faible réaction de l'Arcom etc.
 - Procédures-bâillons laissées en tour libre par l'état qui ne réglemente pas / journalistes criminalisés, arrêtés au même titre que des militant·es malgré leur carte de presse / enquêtes et abus du secret défense
 - Titre le plus aidé sur les aides à la presse = le Parisien alors qu'il appartient à Bernard Arnault

Julie de Splann ! :

- Média d'investigation breton bilingue
- Pourquoi on s'est créé : les journalistes sur les algues vertes ont subi des procès-bâillons et des menaces physiques, pétition pour la liberté d'informer sur l'agroalimentaire en Bretagne, les journalistes signataires se sont retrouvés et ont décidé de produire des enquêtes
 - Question : dans quel écosystème on s'inscrit
 - Nicolas Legendre (prix Albert Londres) victime d'une campagne de dénigrement de la part d'organes émanant des lobbys agroalimentaires bretons...
 - Force de frappe importante des lobbys, 8 communicants pour 1 journaliste en France !
→ problème de rapport de force
 - Rapport de force pèse sur la démocratie, informations libres fiables vérifiées
 - Splann ! = enquêtes au long cours sur des sujets structurants de la région (ex. enquête sur les implants contraceptifs...)
 - Toutes les enquêtes en binôme : le travail est en collectif
 - Financement quasi que par les dons des citoyen·nes, pas de dons supérieurs à 10% budget global pour pas être redevables, pas de fonds des CT ni des groupes industriels
 - Création correspond aussi à travailler autrement, à avoir d'autres espaces et plus de temps que dans les médias habituels
 - 3 ans, et ça se développe : donc ça répond à un besoin
 - Version en ligne et en papier
 - Média local et indépendant
 - Relations avec médias locaux non indé ? → les médias locaux ne répondent pas et ne veulent pas collaborer en presse écrite, même si les radios reprennent

Xavier de CORLAB

- Coordination des radios locales et associatives de Bretagne
- 20 radios adhérentes
- Héritage des radios libres, militantes, pirates etc.
- Ils se revendiquent de cet historique radios libres et indépendantes, guerres picholines entre elles par le passé mais ça va mieux → mélange de radios
 - Radios subventionnées par le Fonds de soutien aux activités radiophoniques, et par les CT (pour le reste dons etc. sur le territoire, max 20% recettes de publicité réglementairement dans la réalité pas plus de 1%, affranchissement du matraquage publicitaire) : réelle indépendance ? Subvention c'est générateur d'asymétrie ?
 - Enjeu = accès à la ressource, les fréquences sont des concessions accordées aux médias, il faut gagner les fréquences FM, certains se les accaparent et les autres médias candidats sont souvent bien plus forts que les radios associatives : c'est presque impossible maintenant ! Ce sont très souvent les médias privés qui remportent la fréquence
 - Enjeu fondamental pour faire entendre d'autres voix, pour la maîtrise de son processus de diffusion, c'est un enjeu de souveraineté de se débrouiller
 - Accès à la ressource qui s'inscrit dans un contexte complexe = radio numérique DAB+
→ difficile pour les radios associatives car cela impose de re-candidater à de nouvelles fréquences / mais entre 30 et 40 il faudrait une double diffusion sur FM + DAB+ en parallèle pendant 10 ans / mais si radios associatives ne se positionnent pas et arrivent au dernier moment toutes les fréquences DAB+ seront déjà distribuées et ce sera mort pour les associatives, faut y aller pas le choix
 - Incertitude technico industrielle de diffusion dans les territoires ruraux

Cf. [États généraux de la presse indépendante](#) (vs états généraux de l'information lancés par Macron) à l'initiative du Fonds pour la presse libre

→ 59 propositions à porter
dont réformer la loi de 1986 complètement obsolète pour réduire les possibilités de concentration

Ressources à regarder :

- Vincent Goulet, Médias : [Le peuple n'est pas condamné à TF1](#)
- [CoopMedia](#)
- bientôt une [Maison des Médias Libres à Paris](#) ? (Agnès de Politis y participe)
- Regarder [Observatoire français des atteintes à la liberté de la presse \(Ofalp\)](#)

S'outiller autour du focus FestiSol 2024 : environnement et droit des peuples

Lundi 13 mai de 14h à 16h

INTERVENANTES

- Agathe NEVEU, chargée de mission ECSI - [Réseau Bretagne Solidaire \(RBS\)](#), Coordinatrice – Guayusa
- Amandine SALIOU, animatrice - [CICODES](#)

1. Arpentage de l'exposition

Arpentage de panneaux info (exposition FestiSol, accessible en ligne sur le site de ritmo, empruntable à partir de la [ritimothèque](#))

Mots-clés issus de la restitution suite à arpentage des affiches de l'exposition :

- Extractivisme - colonialisme écologique
- Justice sociale : comment faire pour que les plus pauvres qui sont les plus impactés (pays pauvres, populations précaires) soient mieux en mesure de résister / être écolos ?
→ redistribution, taxation des riches
 - Justice environnementale permet de plus en plus de saisir les pollueurs (multinationales notamment) → à instrumentaliser pour progresser (ex. de la loi française sur le devoir de vigilance)
 - Croissance : mythe de croissance = progrès social / mais en réalité beaucoup de coûts cachés (économiques, sociaux, environnementaux) / et c'est quoi la croissance ? croissance de quoi ?
 - Limites planétaires
 - Écologie décoloniale : arrêter de contrôler les populations locales, de les forcer, de les déplacer, de dévaloriser leur connaissance de leur milieu / question : c'est quoi une bonne pratique ? forcément la pratique occidentale ?
 - La transition écologique occidentale est hyper consommatrice de minerais → on pollue, on détruit chez les autres pour moins polluer chez nous / pourtant d'autres comportements sont possibles
 - Écoféminisme : met en parallèle les rapports de domination de genres et domination sur l'environnement / il y a des femmes qui se trouvent particulièrement à l'intersection de ces deux discriminations et qui s'occupent plus de l'environnement que les hommes (parce qu'elles ont des tâches genrées qui les mettent aux premières loges des impacts de changement climatique) / intersectionnalité : les femmes racisées sont encore plus impactées
 - Mauvaises solutions : greenwashing (beaucoup de personnes ont intérêt à ce que rien ne change et enfument le débat public et les consommateur·ices, faux projets de compensation carbone mal calculés et avec des impacts sur les populations...) + les éco gestes ne suffisent pas alors pourquoi les Etats ne font-ils rien ? + attention à l'écofascisme (écologie xénophobe)
 - Manières d'agir : actions collectives complémentaires inclusives / information est importante (fiable critique diversifiée) / échelle d'action (aller du local au global, coopérer à toutes les échelles)

Imbrications repérées (transversalités) :

- Écologie
- Racisme colonialisme
- Justice sociale

Retours sur la méthode de l'arpentage :

- Arpentage = outil d'information mais aussi de lancement de débat
- Possible outil = que retenez-vous ? 2 ou 3 infos fortes ou découvertes. Cela permet de se recentrer sur une vue subjective, de faire le bilan de l'endroit où chaque personne se situe par rapport à un thème.

Ressources données :

- Magazine : [Silence](#)
- Livre : [Fiore Longo : Décolonisons la protection de la nature](#)
- Livre Ritimo : [La prochaine révolution en Afrique du Nord la lutte pour la justice climatique](#)
- Livre Ritimo : [L'écologie, un problème de riches ?](#)
- Livre : [Fatima Ouassak, Pour une écologie pirate](#)
- [Podcast FestiSol](#)
- [Podcast la terre au carré sur le colonialisme vert](#)

2. Exploration d'un dispositif d'action dans l'espace public

Dispositif : le·la porteur·euse de parole

Trouver un lieu public où il y a du passage

Interpeller les personnes autour d'une phrase ou d'une idée qui fait débat, pour injecter du politique dans l'EP

Ne pas faire une question fermée oui/non (sinon cela n'incite pas le débat)

Éviter les questions générales auxquelles il est difficile de répondre (être concret, faire en sorte que ça "parle" aux personnes à qui on les adresse)

→ exercice sur le thème environnement et droit des peuples

Exemples de questions trouvées par le groupe :

- On dit que l'écologie est un luxe, pourquoi ?
- Quel est le rôle de la justice dans l'écologie ?
- Être écolo, c'est...?
- Peut-il y avoir une croissance verte ?
- Peut-on choisir l'air que l'on respire ? l'eau que l'on boit ?
- Qui est affecté par les changements climatiques ?
- Pour moi l'écoféminisme c'est...?
- Quelles sont les solutions pour sauver la planète ?
- Si je vous dis "le chocolat tue", que pouvez-vous me répondre ?

Conseils :

- Inscrire sa question en très gros sur un support
- Afficher plusieurs fois la question ?
- Avoir une feuille pour noter les éléments clés avec la personne → les afficher → boule de neige pour les gens qui arrivent après

Oralisation du langage inclusif

Mercredi 15 mai de 10h à 12h

INTERVENANTE

- **Léna SALABERT-TRIBY**, Pays de Glossolalie et [Bye-bye Binary](#)

Ressources :

- [Mini guide de langage inclusif](#) créé par le Club Maed
- [Podcast avec Camille Circlude](#) : Qui a écrit [la typographie post-binaire, au-delà de l'écriture inclusive](#) et théorise l'impact du langage sur les perceptions qu'on a et des « rôles » qu'on porte

Pays de Glossolalie :

- Travail sur l'expérimentation de l'oralisation inclusive et post binaire
- Y compris travail sur oralisation des contes en inclusif et post binaire
- Le masculin générique arrive au 17e siècle, académie française, qui en plus détruit des noms de métiers féminisés → avant accord de proximité ou accord majoritaire

Travail de catégorisation des écritures pour s'y retrouver (classification propre à Léna, pas de vocation prescriptive) :

- **Binaire inclusif** : toujours binaire féminin masculin, mais toujours masculin féminin
- **Le genderfucker** :
 - Neutre : formes fluides ou non binaires, souvent le X remplace les terminaisons
 - Féminisation forcée : de tous les mots
 - Monique Wittig, écriture expérimentale, qui utilise le slash pour briser les pronoms possessifs
- **Neutre graphique** : langage neutre et post binaire, l'écriture n'est pas contre mais au-delà, formes très fluides qui appellent notamment les ligatures inclusives typographiques, nouvelle forme fluide, qui se prononcerait où se lirait selon la préférence de la personne / on a aussi l'astérisque qui remplace la terminaison c'est la forme « paillettes »
- **Langage épïcène** : neutre, utilisation de mots neutres qui ne genrent pas les personnes
- **Neutre** : firmes de langage inventées et expérimentées, grammaire neutre par exemple, ou écriture inventée totalement (exemple de "l'academ" une langue inventée par Léna et Lise avec de nouvelles terminaisons neutres pour les mots)

Conseils :

- Pas de règles pas de normes, on fait ce qu'on veut, on expérimente on mixe
- Ces écritures ne sont pas normées il n'y a pas de référence officielle
- Ce qui importe c'est de faire des efforts...?

Léna travaille aussi sur les typos dans le cadre de [la collective Bye Bye Binary](#) :

- le travail sur les typos, on fait ce qu'on veut à la main mais informatiquement il faut que les ordinateurs « l'apprennent »
 - sur les services en ligne (genre Google Doc) impossible à utiliser tant que Google n'ouvre pas la possibilité...
 - il y a maintenant des OpenType avec des ligatures etc. -> notamment [la Typothèque Bye Bye Binary](#) ! avec des fonts comme Baskervvol etc.

Problèmes :

- Circulaire Blanquer
- CT qui refusent les points médians etc. dans les lieux et compagnies qui dépendent d'elles
- Donc peu d'utilisation de typos ou écritures inclusives dans les structures subventionnées... qui peuvent perdre leur subvention ! → Léna a surtout des clients en Belgique (5 théâtres qui ont commandé des typos non binaires) (condition non négociable : les typos créées sont mises à dispo en open)

Lecture des brochures avec différentes formes de langages :

→ Réflexion du groupe sur l'intégration des typographies dans des newsletters ou des mails mais compliqué à mettre en place, car il faudrait que les adhérent·es téléchargent également la police.

→ Question de la réappropriation de ces nouvelles écritures par des institutions. Ce langage est-il communautaire ou repose t-il sur la nécessité de le transmettre à d'autres ?

Lutter contre le racisme systémique dans l'art et la culture

Mardi 14 mai de 10h à 12h

INTERVENANTES

- Noémie BARILLET, [Fracama](#), fédération et pôle musiques actuelles en Centre-Val de Loire
- Natacha CAVATZ, Animatrice, [association Lafi Bala](#)
- Alice GALLE, Chargée d'animation et développement de réseau international au CRID

1. Participant·es en cercle : une personne vient partager un témoignage / une expérience / un questionnement en lien avec les questions de discriminations racistes.

= Les personnes qui se reconnaissent dans ce qui a été dit viennent dans le cercle

Plusieurs axes émergent : la discrimination « positive » / l'utilisation des personnes racisées comme « caution » / Comment déblanchiser la culture, les postes dans les structures, les rôles

2. Poser le cadre : un temps sur les termes employés pendant l'atelier qui ne seront pas acceptables pour les intervenant·es comme :

- la discrimination positive (qui ne peut jamais être positive)
- employer les mots « black » « renou » est une recherche de contournement pour ne pas avoir à dire le mot « noir », comme si c'était un tabou
- Le racisme anti-blanc : il n'y a pas de racisme anti-blanc

3. Débat Mouvant :

→ plusieurs termes sont accrochés dans l'espace (racisme systémique, racisme d'état, état raciste, racisme idéologique, racisme culturel...);

→ des questions sont posées aux participant·es (ex : la ministre décide d'interdire le port du voile des athlètes des jeux olympiques...) : se positionner dans l'espace devant le terme qui correspond le mieux à la situation.

= Débat sur plusieurs questions : la question de la laïcité, les violences policières, l'essentialisation des personnes racisées, la charge mentale

4. Lecture questionnaire : [vous pouvez le lire sur ce site](#)

→ **Accessibilité du secteur culturel étant très fermé** : les études deviennent un critère important pour l'accessibilité à des postes dans des structures culturelles et ces études sont généralement réalisées par des personnes blanches (en bref).

Pour les métiers admins / accueil public / chargé·e de prod/diff : Faut-il réévaluer les critères de sélection ? Ou les compétences que demandent certains postes ? Ou dédier du temps à la formation plus long avec plus de passation ? Ou tourner les phases de recrutement vers des profils de personnes sortant d'études non culturelles (ex : comptabilité) ?

→ **Déblanchir les équipes permettrait de légitimer les personnes racisées** à postuler à des postes où elles savent qu'elles ne seront pas « la caution ou token (le jeton « diversité » de l'équipe) »

→ **Les réseaux nous ressemblent** : si l'on sort de ses canaux classiques, on permet à d'autres vécus et réalités d'y rentrer

→ **Si une personne racisée est dans une équipe de travail, il faut la protéger** (sans être discriminant·e ou passer pour le·la sauveur·euse) en mettant en place des actions et des discours au nom de la structure qui la légitime à être ici, pour éviter de devoir se justifier d'être là ou de se prendre des regards ou des réflexions mal venues.

Transmettre les valeurs d'égalité et de diversité à l'enfance et la jeunesse : la démarche de RamDam

Mardi 14 mai de 14h à 16h

INTERVENANTES

- **Sylvie CROMER**, Sociologue et enseignante – chercheuse
- **Camille SOLER**, Déléguée générale de RamDam
- **Anaïs DELPHIN**, Chargée de production à RamDam

RamDam : le réseau national des musiques jeune public propose lors de cette rencontre de présenter son outil d'accompagnement et de sensibilisation à destination des professionnelles de la filière musicale jeune public. L'outil est en cours d'élaboration. Il vise à aider les équipes à aider à transformer les représentations de genres dans les propositions artistiques et culturelles ainsi qu'à promouvoir l'égalité des genres, aussi bien dans les créations que dans les ateliers de transmission. RamDam présente donc son outil d'autodiagnostic en cours d'élaboration. Le regard sociologique de Sylvie Cromer accompagne cette présentation.

Prendre soin : comment lutter contre les rapports de domination dans nos collectifs ?

Mardi 14 mai de 16h30 à 18h30

COORDINATION ET ANIMATION

- Laëtitia CHICA, [La Case](#)-Festisol
- Charlène HELLEBOID, coordinatrice de la [FéRue](#)

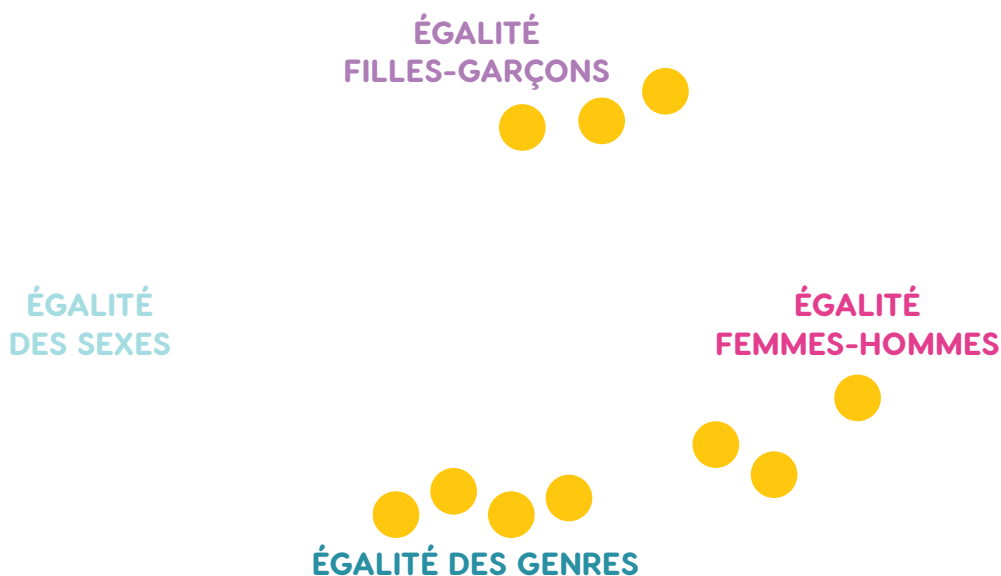
INTERVENANTES

- Silvia CARBONI, co-Présidente pour l'association [HF+ Bretagne](#)
- Alice GALLE, chargée d'animation et développement de réseau international au CRID
- Lucile LINARD, Coordinatrice pour l'association HF+ Bretagne
- Marie PONTHEUX, Chargée d'accompagnement des pratiques responsables, éthiques et innovantes au RIF, réseau des musiques actuelles en Île-de-France

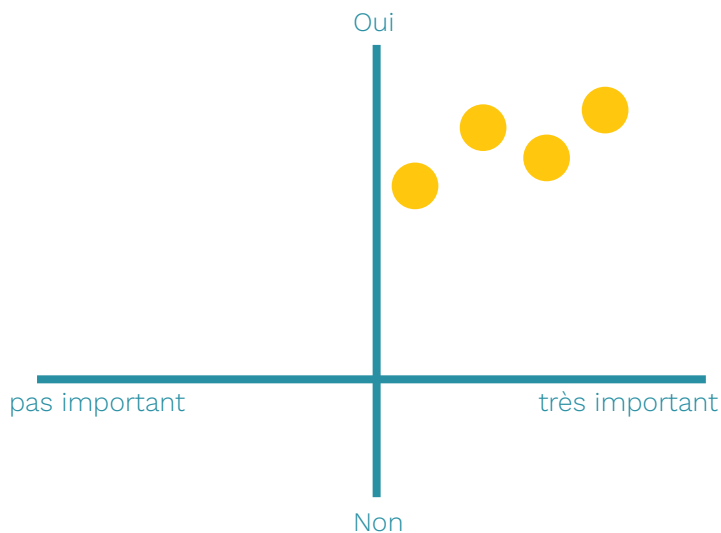
L'atelier a démarré par un positionnement dans l'espace permettant à chacun·e des participant·es de se positionner sur leur rapport en tant que personne individuelle et/ou morale à l'égalité et à la manière dont elle est travaillée ou non au sein de leur structures.

Trois questions ont été posées :

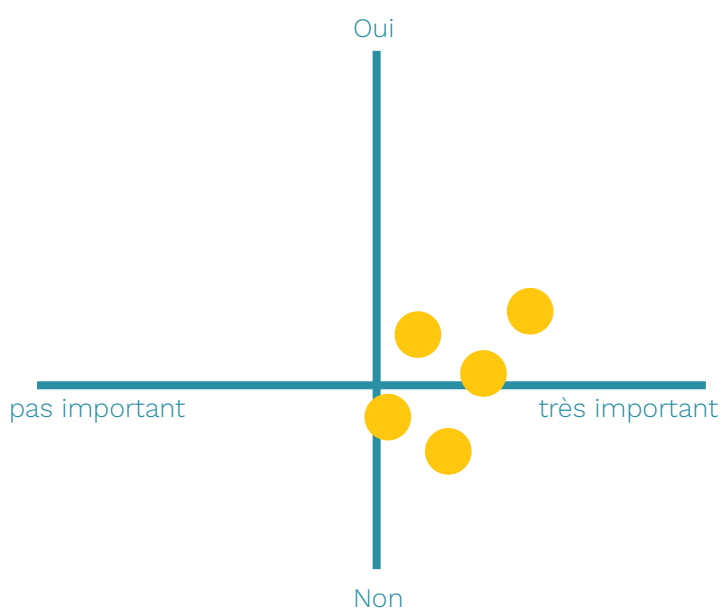
- **Quels termes utilisez-vous (et/ou vos structures) pour parler de l'égalité ?** Égalité des genres, égalité femmes-hommes, égalité des sexes, égalité filles-garçons



Majoritairement, les participant·es utilisent le terme d'égalité des genres. Les réseaux et associations travaillant autour des questions du jeune public emploient également le terme « égalité filles-garçons ». Les personnes présentes n'emploient pas le terme « égalité des sexes ».



- Vos structures travaillent-elles sur l'égalité et considèrent-elles que c'est important ? La majorité des personnes présentes travaillent autour de l'égalité et considèrent que c'est important au sein de leurs structures, à des degrés différents.



- Vos structures travaillent-elles sur l'intersectionnalité et considèrent-elles que c'est important ?

L'intersectionnalité est moins travaillée que l'égalité des genres au sein des structures, mais les personnes présentes ont globalement la volonté que l'égalité soit travaillée dans une perspective intersectionnelle. L'intersectionnalité est moins présente dans certaines structures pour plusieurs raisons : les personnes au sein des structures ne sont pas toutes formées et sensibilisées à la définition de l'intersectionnalité et à ce qu'elle recoupe. Parfois, les personnes présentes font face à des résistances au sein de leurs organisations pour travailler l'égalité dans une perspective intersectionnelle.

L'atelier s'est poursuivi sous forme d'un world café où les participant·es, réparties en trois groupes, ont participé à trois temps d'échanges animés par les intervenant·es.

1/ Le CRID présentait son protocole pour l'égalité, rédigé en interne. Les discussions se sont centrées autour de la mise en place de ce protocole et des problématiques qui avaient pu être soulevées par son application.

2/ Le RIF présentait son projet de visites exploratoires en non mixité dans des salles de concerts en Île-de-France. Le RIF est parti des constats suivants : la musique est un milieu très masculin, la pratique musicale et les instruments sont genrés, les représentations sur scène sont majoritairement masculines, les pratiques amateurs sont souvent plus féminines. Inspirées des marches exploratoires en milieu urbain, les visites exploratoires en non mixité organisées ici ont pour objectif de proposer des pistes d'amélioration aux lieux concernés pour que les femmes s'y sentent mieux et bien accueillies.

3/ HF+ Bretagne a notamment présenté son fonctionnement et son mode de gouvernance qui permettent à chacun·e des membres (bénévoles ou salarié·es) de l'association de trouver sa place, de se sentir à l'aise et de militer tout en prenant soin de soi et des autres.

Eco-fiction : atelier d'écriture

Mardi 14 mai de 10h à 12h

ANIMATION

- Anaïs MASSOLA, Présidente de l'association Pour l'Écologie du Livre
- Lucile RIVERA-BAILACQ, co-Directrice d'Opale – CRDLA Culture

Axes de travail de l'association *Pour l'Écologie du Livre* :

- Biodiversité
- Coopération - mutualisation
- Penser les mondes du livre comme un écosystème
- Réflexions sur les autres écosystèmes que la chaîne du livre (penser les interdépendances et les relations multiples que les choses entretiennent entre elles)

Phase 1 :

- Collective
- Créer l'univers de jeu : à quoi ressemble la France dans 20 ans, et comment est-ce que cela impacte la culture prise au milieu de tout le reste ?
- 30 minutes pour définir en commun le monde, en s'écoutant les un·es les autres et en essayant de rester cohérent·es dans les hypothèses
- Contraintes : société post-pétrole, pas de technosolutionnisme, centré sur Île-de-France

Phase 2 :

- Individuelle
- Écriture en 30mn d'une fiction (ou des grandes lignes d'un scénario) tenant compte de l'univers défini en commun
- Style libre, forme libre, personnage libre à définir (quel métier ? quel lien avec le reste de la société ? quelles caractéristiques personnelles ?)
- Mais il faut que la micro-nouvelle écrite porte sur un moment-clé de la vie de l'individu·e ou au moins de sa journée → tirer le fil pour montrer comment les personnes vivent les changements/bouleversements sociétaux

Phase 3 :

- Collective
- Mise en commun des récits
- Discussion

Autre modalité d'animation (pas testée), la méthode des scénarios :

- Partir d'une contrainte particulière à explorer (ex. : plus le droit de détruire les livres, ou plus le droit d'immobiliser les livres plus d'un an au même endroit, ou 80% des auteur·ices arrêtent d'écrire)
- Travailler à ce que devient l'écosystème à partir de là, dans toutes ses dimensions (économique, sociale...)
- Tirer les fils pour ensuite revenir à aujourd'hui : quel impact sur ce qu'on fait maintenant, comment faire les choses différemment dès maintenant pour être prêt pour la suite ? = construire maintenant les formes de gouvernance et de résilience pour anticiper le futur
- Chaque récit est aussi une matière pour lancer ensuite un débat !

Ressources :

- Regarder <https://futursproches.com/> : permettre à toutes et tous de réinvestir son pouvoir d'imagination pour ouvrir ensemble des futurs désirables, pluriels, alternatifs et soutenables / atelier de co-écriture de récits

Itinérances artistiques en territoire : coconstruire entre compagnies, lieux et collectivités

Mardi 14 mai de 10h à 12h

ANIMATION

- **Pépita CAR**, coordinatrice du [Centre International des Théâtres Itinérants \(CITI\)](#)
- **Stéphanie DELVALÉE**, directeur de production à [Trib'Alt](#), coopérative de compagnies et d'artistes, membres de la collégiale du CITI
- **Grégoire PATEAU**, chargé des dynamiques territoriales et de projets à l'UFISC

INTERVENANTES

- **Lucie BERELOWITSCH**, directrice du [Théâtre du Préau](#), CDN de Normandie-Vire
- **Camille GUILLÉ**, responsable de la communication et des relations publiques à [ARTCENA](#)
- **Claire LAURENT**, autrice, comédienne et metteuse en scène - [compagnie Ocus](#)

Les participant·es à l'atelier ont été réparties en trois groupes de travail :

- Guide et mode d'emploi de l'itinérance (outil : [Charte Droit de cité, Artcena](#))
- Cartographier l'itinérance (outil : [cartographie sur gogocarto](#))

L'objectif est de pouvoir donner à voir ce que représente l'itinérance aujourd'hui et de pouvoir l'analyser. La cartographie pensée par le CITI est collaborative : chacun·e peut ajouter une fiche (compagnies / partenaires).

D'autres cartographies et états des lieux existent : [celle de l'association des Scènes Nationales](#), centrée sur la ruralité, [l'état des lieux de l'itinérance dans les Centres Dramatiques Nationaux](#), [la cartographie des arts de la rue](#), la cartographie de [Transiscope](#), etc.

Ce groupe de travail a réfléchi aux sens et objectifs de la cartographie de l'itinérance : à quoi sert la cartographie, qu'en attendons-nous ?

La cartographie du CITI sera présentée dans le cadre du festival Villeneuve en Scène.

- Coopération et accompagnement des projets itinérants

Levée de fonds : construire des outils financiers de mutualisation et de coopération pour l'acquisition et la réhabilitation des lieux

Lundi 13 mai de 16h30 à 18h30

ANIMATION

• **Joséphine DRESLER**, Chargée de collecte et de l'animation de la vie coopérative à [La Main, Foncièrement Culturelle](#).

La Main, Foncièrement Culturelle réunit des sociétaires, un CA, et des salarié·es. Tout le monde contribue aux groupes de travail sur divers sujets. Les outils que met en place La Main pour répondre aux enjeux de la maîtrise foncière (réhabilitation et acquisition de bâtiments) se construisent avec la participation de tous·tes.

Deux outils ont découlé de leurs travaux :

- Le fonds de solidarité : objectif de La Main de pouvoir avoir un fonds de solidarité à mutualiser entre les sociétaires pour supprimer les taux de prêts et d'intérêt élevés des investisseur·euses.

- Le fonds de dotation : collecter des fonds d'origine privée, qu'il peut soit constitué en dotation dont il utilise les fruits, soit consommé pour accomplir sa mission. Il peut mener lui-même cette mission, ou financer un autre organisme d'intérêt général pour son accomplissement.

→ Avantage de défiscalisation : 66 % pour les particuliers // 60 % pour les entreprises

→ Se fait beaucoup avec le mécénat

→ À l'origine cette loi sur le fonds de dotation avait pour objectif de libéraliser, mais possibilité de la détourner en en faisant un outil collectif.

Quelques conseils pour créer un fonds de dotation :

- Être 3 personnes dans le conseil d'administration
- Bien écrire les statuts et les règles d'utilisation de ce fonds
- Avoir une bonne gouvernance au sein de sa structure
- Se poser des questions comme à quelle structure dédier des fonds ? Quelles sont les urgences foncières actuelles du groupe ?
- Compter sur des dons de bâti

Objectifs de La Main :

- Donner de la crédibilité au secteur culturel en matière de maîtrise foncière car le secteur culturel n'est pas pris au sérieux sur ces questions puisqu'il n'a pas d'argent
- Apporter des avances financières qui permettent d'être crédible et d'avoir du poids dans les négociations
- Créer du lien sur ces questions entre les acteur·ices du secteur culturel pour faire nombre
- Développer des outils techniques et créer du dialogue avec les politiques
- Si La Main s'implique dans une acquisition, cela crée une co-propriété avec l'autre structure engagée
- Être très clair sur les conditions déterminées par les sociétaires sur les avances / les projets accompagnés : ex → Terre de Liens au moment de sa création a dit qu'elle ne

soutiendrait que des projets de fermes au label bio mais aujourd'hui, le label ne veut plus rien dire et elle ne peut pas soutenir les projets qui ne possèdent pas ce Label.

Ce qui pourrait être super de faire :

- Arriver à créer le « Prêt Culture » : avoir des avantages soutenus par l'État, dans l'investissement des bâtiments qui correspondent aux réalités du secteur

- À la fin de la rénovation d'un bâtiment porté par la foncière, négocier pour que les lieux restent des lieux culturels : contractualiser.

= Permet la pérennisation des lieux culturels, qui ne dépendraient plus des collectifs installés dedans mais de la foncière qui pérennise les lieux culturels

- Création de clause pour des baux emphytéotiques (99 ans)

Différentes structures faisant appel à des fonds de dotation :

→ [Terres de Luttes](#) : national

→ [Coopérative Oasis](#)

→ [La Lisière](#) : fonds de dotation pour financer des installations en espace public, financé par Artutti

→ [Terre de Liens](#) : 20 ans de lutte pour l'acquisition de terres et de bâtiments dans le domaine de l'agriculture, aujourd'hui 10 800 hectares préservés, ils ont la crédibilité de la SNCF et ont une reconnaissance de l'état pour leur intérêt économique

→ [Actes If](#) : prêt d'argent à ses adhérent·es en lien avec [la banque La Nef](#).